

liaison avec les étudiants de ce pays qui ont obtenu des bourses d'études au Canada.

S'adressant au Cercle des correspondants étrangers à Tokyo le 15 avril, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a traduit en ces termes les pensées du Gouvernement du Canada concernant le Vietnam:

"Nous espérons que les conversations qui se déroulent actuellement à Paris font partie d'un processus irréversible, dont l'ultime résultat correspondra à ce qui fait le plus cruellement défaut à l'Asie du Sud-Est: un règlement politique durable et stable, en toute justice pour ceux dont les intérêts légitimes sont en jeu, sans favoritisme envers qui que ce soit et, par-dessus tout, acceptable par toutes les parties en cause. Ces conditions peuvent paraître exigeantes. Mais elles ne sont pas chimériques car un règlement politique qui ne serait ni défini avec précision ni réalisable provoquerait la répétition tragique des événements qui ont découlé des lacunes fondamentales des accords conclus à Genève il y a quinze ans. Pour rétablir la paix et faire en sorte que les nouvelles conceptions politiques soient mises en oeuvre, les garanties et la présence internationales destinées à exercer une action modératrice sur la situation et à aider au rétablissement d'une mesure suffisante de confiance entre ceux qui viennent tout juste de déposer les armes, auront probablement un rôle important à jouer sur le plan international. A ce stade, il est impossible de dire si le Canada pourrait jouer un rôle efficace dans une conjoncture comme celle-là. Cela dépendrait beaucoup de l'attitude des parties directement en cause et de leur désir de nous voir jouer un tel rôle. Il faudrait également savoir si la tâche à accomplir et les moyens à notre disposition pour la mener à bien offrent des garanties suffisantes pour que cette contribution ait une réelle valeur. Je ne veux pas paraître exagérément négatif ni pessimiste, et je ne cherche pas non plus à dire que le Canada essaie de s'esquiver devant toutes les formes d'engagement ou de participation simplement parce qu'elles pourraient se révéler décevantes ou difficiles. Loin de là. J'ai à coeur cependant de chercher à éviter les engagements improductifs qui tendent plutôt à fausser les problèmes qu'à aider à les résoudre."

#### Cambodge et Laos

Au Cambodge, le Gouvernement royal Khmer (GRK) a cessé de demander à la Commission internationale de contrôle (CIC) à Phnom Penh de procéder à des enquêtes au début de l'année, bien que le GRK fournisse de plus en plus d'indices précis d'une intervention importante des Forces communistes vietnamiennes au Cambodge. Les efforts déployés par la délégation canadienne pour que la CIC entreprenne une enquête à la lumière de ces indices de violation de l'Accord de cessez-le-feu de 1954 par l'une des parties n'ont pas réussi à provoquer une réaction positive de la part des pays membres de la Commission.

En mai 1969, le GRK publiait une déclaration où il exposait son point de vue touchant le rôle de la CIC. A son avis, le stationnement et